

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 191 | Date 12-18 février, 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 122 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

14 février : À Mersin, 14 personnes, dont Nuray Şahin, responsable de l'Association Çukurova pour l'assistance aux familles des prisonniers et détenus (Çukurova TUAYDER), ont été arrêtées lors de perquisitions à domicile. On apprend que le bureau du procureur a imposé une ordonnance de confidentialité sur le dossier et limité les visites des avocats à 24 heures.

15 février : 10 personnes (Yunus Emre Cangir, Abdullah Toka, Mehmet Zahir Sarıtaş, Fuat Yıldım, Zeynep Nas, Saniye Kaysi, Mizgin Yılmaz, Aysel Sartık, Esmer Oktayi et Dılbirin Oktayi), dont les Mères de la Paix et des membres du parti DEM, ont été arrêtées lors de perquisitions à domicile à Siirt. Le motif de la détention n'a pu être déterminé.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

12 février : La chaîne publique de radio et de télévision turque (TRT) a consacré 78 fois plus de temps d'antenne au président Recep Tayyip Erdoğan et aux hommes politiques de son Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir qu'au principal chef de l'opposition Özgür Özel, entre le 1er janvier et le 10 février.

14 février : Sedat Cezayirlioğlu, un militant environnemental local connu pour son plaidoyer de longue date contre l'exploitation aurifère dans la région, a été arrêté en raison de ses remarques dans des vidéos qu'il a publiées sur les réseaux sociaux en réaction à l'incident de l'exploitation aurifère à Erzincan.

14 février : À la demande de la Direction générale de la sécurité, 45 messages publiés sur les médias sociaux après que la zone de lixiviation en tas du site de la mine d'or de Çöpler, où Anagold Madencilik Sanayi ve Ticaret A.Ş. produisait de l'or dans le district d'İliç d'Erzincan, a glissé et que 9 travailleurs ont été enterrés sous le sol, ont été interdits d'accès par le 8e tribunal pénal d'Ankara pour des raisons de sécurité nationale et de protection de l'ordre public.

15 février : La Branche Européenne d'Article 19, une organisation internationale basée à Londres qui défend la liberté d'expression dans le monde entier, a demandé l'abandon des charges retenues contre un journaliste, Sinan Aygül, qui est jugé en vertu d'une loi controversée sur les médias.

15 février : Un tribunal turc a condamné le journaliste Zafer Arapkirli pour insulte en raison de ses critiques sur les réseaux sociaux à l'égard de l'ancien ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu et de l'actuel commandant général de la gendarmerie Arif Çetin.

16 février : Les procureurs turcs demandent une peine de prison allant jusqu'à cinq ans pour un journaliste, Tolga Şardan, en raison de l'un de ses articles de l'année dernière dans lequel il parlait de la corruption présumée dans le système judiciaire.

16 février : Un procureur turc demande l'arrestation de six journalistes qui ont été détenus en début de semaine dans la province occidentale d'Izmir sur la base d'accusations liées au terrorisme.

17 février : Le ministère turc de l'éducation a révisé le règlement des établissements d'enseignement privés et interdit désormais la célébration des fêtes occidentales telles que Noël, Pâques et Halloween.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

14 février : Le gouvernorat de Tunceli a annoncé que la sortie de Tunceli vers Erzincan est interdite pendant 5 jours entre le 14 février 2024 et le 18 février 2024.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

14 février : Un rapport rédigé par deux groupes internationaux de défense de la justice a révélé la pression croissante, les actes de harcèlement juridique et la répression généralisée à l'encontre des avocats en Turquie à la suite d'une tentative de coup d'État en 2016 pour avoir exercé la profession d'avocat et la façon dont leur indépendance a diminué au fil du temps.

15 février : Le président turc Recep Tayyip Erdoğan s'en est pris à deux des plus hautes juridictions du pays en raison de certains arrêts allant à l'encontre de la position

de son gouvernement, qualifiant leurs décisions d'"incompréhensibles" et de "déstabilisantes".

16 février : Le président turc et chef du Parti de la justice et du développement (AKP), Recep Tayyip Erdoğan, a nommé ambassadeurs dix personnes, dont certaines sont des politiciens de son parti qui n'ont jamais travaillé au ministère des affaires étrangères.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

13 février : Une personne qui se trouvait dans une maison perquisitionnée par la police dans le district d'Esenyurt à Istanbul a été soumise à la torture et aux mauvais traitements et a été blessée à plusieurs endroits du corps.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

17 février : Abdülhamit Bilici, ancien rédacteur en chef du quotidien Zaman, aujourd'hui fermé, a témoigné de la répression transnationale exercée par le gouvernement turc lors d'une audition au Congrès à Washington.